

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Christine Genest, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE lors de la séance extraordinaire qui s'est tenue le 30 avril 2018, les élus municipaux ont adopté la résolution portant le numéro 2018-04-98 afin de modifier la résolution 2017-12-216 concernant le calendrier des séances régulières du conseil municipal pour l'année 2018 :

Date des Séances ordinaires 2018	Modifications au calendrier 2018
Lundi 14 mai	Mercredi 23 mai
Lundi 27 août	Mercredi 29 août
Lundi 10 septembre	Lundi 17 septembre

DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 2 MAI 2018.

Christine Genest

Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Saint-Ubalde, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis, ci-annexé, en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 13 h 00 et 16 h 30 de l'après-midi, le 2^{ième} jour de mai 2018

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 2^{ième} jour de mai 2018.

Christine Genest

Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière